

Services ressources

1. Vie étudiante

Pour tout renseignement sur la vie étudiante, n'hésitez pas à pousser la porte des structures qui vous proposent tout un ensemble d'aides et de services pour vous accompagner dans votre nouvelle vie et vous faciliter le quotidien.

Les incontournables

Crous de Clermont-Ferrand

Le Crous de Clermont-Ferrand gère les bourses sur critères sociaux, le logement et la restauration universitaire. Il propose également aux étudiants un service social, un service culturel.

25, rue Étienne-Dolet
Tél. 04 73 34 44 00
www.crous-clermont.fr

Espace d'accueil étudiants

L'Espace d'accueil étudiants, géré par le Crous, accueille les étudiants dès la rentrée pour mieux leur faire connaître leur nouvelle vie universitaire. On y trouve toutes les informations sur la vie étudiante (bourse, logement, restauration, santé, transport, culture, sport, etc.) et un cyberspace en libre accès. C'est aussi un lieu unique pour le renouvellement de leurs titres de séjour des étudiants étrangers (retrait et dépôt du dossier de renouvellement, vérification du dossier avec un agent avant transmission à la préfecture).

30, rue Etienne-Dolet
Tél. 04 73 34 95 71
Ouvert du 24 août au 11 décembre 2015, du lundi au vendredi, de 10 à 19 h 30.
www.crous-clermont.fr
espace.accueil.etudiant@crous-clermont.fr

Espace Info Jeunes

L'Espace Info Jeunes met gratuitement à votre disposition des informations et des services pratiques vous facilitant la vie de tous les jours : santé, logement, loisirs, vacances, pays étrangers. Il vous propose également un espace multimédia, une borne Wi-Fi et un site Internet sur lequel vous pouvez déposer et consulter des annonces : logement, emploi, baby-sitting, cours particuliers, covoiturage, etc. C'est aussi un point de vente des stages de l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA).

5, rue Saint-Genès
Tél. 04 73 92 30 50
www.info-jeunes.net

Maison de la vie étudiante (MVE)

Implantée au coeur du Campus des Cézeaux, la MVE est un lieu d'animations et de rencontres ouvert à tous les étudiants. On y trouve : le Bureau de la vie étudiante (voir ci-après), un Forum (lieu d'exposition et d'animation), des salles de pratique musicale, une salle multimédia, des salles de travail, des salles de réunion, une salle polyvalente, le Service santé universitaire (SSU), le Service d'information et d'orientation de l'Université (Service de l'étudiant), le Service université handicap (SUH), des permanences associatives, une cafétéria et le bar club Nota Bene (Crous).

Campus des Cézeaux
24, avenue des Landais - Aubière

Tél. 04 73 40 70 37 - 04 73 40 70 30

Bureaux de la vie étudiante (BVE)

Le BVE est un service de l'université. Il vous informe sur tous les aspects de la vie étudiante (démarches administratives, sorties, etc.) et vous oriente vers les services ou structures compétents. Il favorise aussi l'animation des campus, en organisant lui-même des manifestations ou en aidant les étudiants (FSDIE).

UdA

Service de la vie étudiante - DFIP
49, boulevard François-Mitterrand

UBP

Maison de la vie étudiante
Campus des Cézeaux
24, avenue des Landais
Tél. 04 73 40 51 99

Maison des associations

29, boulevard Gergovia
Tél. 04 73 34 66 07
bve@univ-bpclermont.fr

En situation de handicap

Service Université Handicap (SUH)

Le SUH s'adresse à tous les étudiants et futurs étudiants en situation de handicap, transitoire ou durable, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique, cognitif ou lié à une maladie invalidante. Il vous accompagne tout au long de votre cursus pour définir et mettre en Oeuvre les dispositifs d'accompagnement nécessaires à la bonne conduite de vos études : accompagnement physique (repérage des locaux, aide à l'installation dans les salles de cours, etc.) ; accompagnement pédagogique (aménagement des cursus et des examens, tutorat, prise de notes, etc.) ; adaptation de documents pédagogiques par le pôle déficience visuelle (braille, numérique, audio, dessin en relief, gros caractères, etc.) ; mise en relation avec les enseignants, les référents handicap et les différents services universitaires.

Si vous souhaitez faire une demande d'aménagement de vos examens, vous devez prendre contact avec le médecin du Service de santé universitaire (SSU) désigné par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), le plus tôt possible dans l'année (tél. 04 73 34 97 20). Ce médecin pourra être également un interlocuteur pour vos demandes d'aménagement.

Maison de la vie étudiante

Campus des Cézeaux
24, avenue des Landais - Aubière
Tél. 04 73 40 75 95
suh@clermont-universite.fr

Handi-Sup Auvergne

Handi-Sup accompagne lycéens, étudiants et jeunes diplômés en situation de handicap, dans leur recherche d'emploi et/ou d'une formation professionnelle et dans la réalisation de leurs projets de vie : logement, permis, loisirs, sport, culture, etc.

Maison de la vie étudiante

Campus des Cézeaux
24, avenue des Landais - Aubière
Tél. 04 73 40 79 96
handisup@univ-bpclermont.fr